

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—
4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECOQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1866

DÉCOUVERTE

DE

MONNAIES DU XIV^e ET DU XV^e SIÈCLE,

FAITE DANS LE DÉBLAI DE LA ROUTE DE REICHLANGE A ÉVERLANGE,

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Les dépôts de monnaies de toutes les époques ont le plus souvent un double intérêt : leur découverte nous fait parfois connaître des pièces encore inédites ou des variétés de types déjà décrits, et presque toujours ces monnaies sont les témoins tacites, mais infaillibles de faits historiques qu'il importe d'étudier.

Nous croyons donc rendre service à la science, en donnant la description des monnaies qui ont fait l'objet de cette découverte.

Le 14 avril 1864, les ouvriers de l'administration des travaux publics du grand-duché de Luxembourg, occupés à faire le déblai de la route, à proximité du château d'Éverlange, ont trouvé sur l'accotement de droite de cette route, à cinq ou six pas l'un de l'autre, deux vases remplis de monnaies d'or et d'argent. Les vases furent aussitôt brisés et les ouvriers s'en disputèrent le contenu.

Comme, d'après l'art. 46 du cahier des charges relatif à la construction de cette route, tous les objets antiques qu'on

serait dans le cas de découvrir devaient être remis au gouvernement grand-ducal, pour être déposés au musée, M. Dagois, ingénieur des travaux publics, à Diekirch, et le tribunal de cet arrondissement se sont rendus aussitôt sur les lieux et ont fait saisir toutes les pièces qu'ils ont pu découvrir.

Elles sont au nombre de trois cent dix, dont cinq en or, les autres en argent. Elles ont été adressées à la Société archéologique du Grand-Duché, sous la date du 20 mai, par M. le directeur général des travaux publics.

Il résulte des rapports de M. de la Fontaine, ancien gouverneur du Grand-Duché, et de M. le docteur Glaesener, de Diekirch, à l'examen desquels le dépôt avait d'abord été soumis, que ces pièces appartiennent, à quelques exceptions près, au xv^e siècle, et qu'elles peuvent être réparties, comme suit : monnaies luxembourgeoises, quatre-vingt-huit pièces; monnaies lorraines, cent vingt-neuf; monnaies allemandes, quarante-huit; monnaies de Philippe le Bon (pour la Flandre, le Hainaut, la Hollande et le Brabant), trente-neuf pièces; pièces frustes en assez grand nombre, faisant ensemble trois cent dix pièces. Il est surprenant, dit M. le docteur Glaesener, qu'il ne se trouve dans ce dépôt pas une seule tréviroise, tandis que les monnaies des États voisins y sont assez nombreuses.

Passons à la description des pièces trouvées.

A. GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

▷ **A. WENCESLAS II (1383-1388).**

1. **WENCEL · ROMANOR · REX Z BOE.** Lion brochant sur un champ à burelles, portant une aigle sur le poitrail.

Rev. **MONETA NOVA FCA LUCENB⁹.** Croix cantonnée de quatre étoiles.

Arg. Diam. 0.26. Catalogue de la Fontaine, n° 412. —
Un exemplaire.

B. ANTOINE DE BOURGOGNE (1411-1415).

2. **ANTHO · DI · GR · BRA · Z · LIMB · DUX.** Lion fascé de Luxembourg; sur le flanc du lion un écu écartelé de fleurs de lis et du lion brabançon.

Rev. **MONETA DUC · BRAB · FCA · LUCEMB.**
Croix cantonnée de fleurs de lis et de deux lions.

Arg. Diam. 0.28. Catalogue de la Fontaine, n° 429. —
Un exemplaire.

**C. ÉLISABETH DE GOERLITZ, VEUVE D'ANTOINE DE BOURGOGNE
(1415-1418).**

5. **ELISABET DEI GRA · LUCEB · DUCISSA.** Lion fascé de Luxembourg.

Rev. **MONETA NOVA FCA LUCEMBURGENS.**
Croix cantonnée de deux astres et de deux lions.

Arg. Diam. 0.28. Catalogue de la Fontaine, n° 431. —
Quatre exemplaires.

D. JEAN DE BAVIÈRE (1418-1425).

4. JOH^o DUX BAVAR · Z · FILIUS · HOL. Aigle couronnée, tenant dans ses serres un écu écartelé des armes de Bavière et de Luxembourg.

Rev. MONETA NOVA FCA^o LUCENB. Croix traversant la légende et portant au centre l'écu de Luxembourg.

Arg. Diam. 0.28. Catalogue de la Fontaine, n° 433. — Cinq exemplaires.

5. JOH DUX BAVAR · Z · FI · HO^o. Écu non heauté, aux armes de Bavière et de Luxembourg.

Rev. MONE — NOVA — LUCE — BURS. Croix traversant la légende et portant au centre l'écu de Luxembourg.

Arg. Diam. 0.22. Catalogue de la Fontaine, n° 437. — Quatorze exemplaires.

E. ÉLISABETH DE GOERLITZ, VEUVE DE JEAN DE BAVIÈRE.

6. ELISAB · D · G · DUCIS BAVAR · Z · LUCE. Heaume recouvrant un angle d'un écu placé obliquement, aux armes de Bavière et de Luxembourg.

Rev. MONETA — NOVA — LU — CENBUR — GENSIS. Croix traversant la légende et portant au centre un écu de Luxembourg, dans un cadre formé par huit arcs de circonférence, dont les angles rentrants se terminent en trèfles.

Arg. Diam. 0.28. Catalogue de la Fontaine, n° 440. — Trente-quatre exemplaires.

7. ELISAB · D · G · DU · BAVAR · Z · L. Aigle aux ailes éployées, dont la tête partage la légende; de la serre droite, elle tient l'écusson écartelé de Bavière et de Hainaut; de la serre gauche, elle tient l'écu luxembourgeois.

Rev. MONE — NOVA — LUCE — BURG. Croix fleuronnée coupant le champ et la légende, cadre composé de quatre arcs de cercle, orné aux angles saillants et rentrants de roses et de trèfles.

Arg. Diam. 0.28. Catalogue de la Fontaine, n° 446. —
Quatre exemplaires.

8. ELISAB⁹ DUC⁹ BAVAR⁹. Aigle, comme au numéro qui précède.

Rev. MON · NOV · LUC — BUR. La même croix qu'au numéro qui précède.

Arg. Diam. 0.22. Catalogue de la Fontaine, n° 446. —
Trois exemplaires.

9. ELISAB · DUCIS BAVAR · Z · LUCE. Heaume recouvrant un angle d'un écu placé obliquement aux armes de Luxembourg et de Bavière.

Rev. MONE · NOVA · LUCENBURG. Croix traversant la légende et portant au centre un écu de Luxembourg, dans un cadre formé par huit arcs de cercle dont les angles rentrants se terminent en trèfles.

Arg. Diam. 0.22. Catalogue de la Fontaine, n° 442. —
Vingt-deux exemplaires.

B. DUCHÉ DE LORRAINE.

F. RÉNÉ D'ANJOU (1431-1453).

10. RENATI DUX BARREN · Z · LOTH. Écusson écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. MONETA FACTA IN S. MICHAL. Épée en pal entre un barbeau et un aiglon.

Arg. Diam. 0.22. De Saulcy, *Numismatique lorraine*, p. 90. — Vingt-six exemplaires.

11. RENATI † DUX † BARREN † Z † LOTH M. Écusson écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. MONETA † FACTA IN NANCEIO. Épée en pal entre un barbeau et un aiglon.

Arg. Diam. 0.28. De Saulcy, *Numismatique lorraine*, p. 94. — Vingt exemplaires.

12. RENATI DUX BARREN LOTH · M. Épée la pointe en bas sur laquelle est appliqué un écusson écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. SIT NOMEN DNI BENEDICTUM (sur d'autres BENEDICTU.) Croix de Lorraine au milieu du champ.

Arg. Diam. 0.25. — Cinquante exemplaires.

13. RENATI DUX BARREN Z LOTH · M. Écusson écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. MONETA FACTA IN S. MICHAEL. Épée en pal entre un barbeau et un aiglon.

Arg. Diam. 0.22. — Quatorze exemplaires.

14. RENATI DUX BARREN ET LOTH · M. Épée la pointe en bas sur laquelle est appliqué un écusson écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. Légende extérieure : BENEDICTU SIT NOME DNI NRI IHV · XPI. Légende intérieure : MONETA DE NANJI. Croix de Lorraine au milieu du champ.

Arg. Diam. 0.25. — Six exemplaires.

15. RENATI DUX BARREN Z LOTH · M. Champ écartelé de Lorraine et de Bar, Lorraine brochant sur le tout.

Rev. MONETA NOVA DE S. MICHAEL. Épée la pointe en bas entre un barbeau et un aiglon.

Arg. Diam. 0.25. — Huit exemplaires.

C. DUCHÉ DE BRABANT.

G. PHILIPPE LE BON (1430-1467).

16. PHS · DEI · GRA · DUX · BURG · BRAB · I · LIMB · Armoiries remplissant tout le champ.

Rev. MONETA NOVA DUC · BRABANT · Croix pattée traversant la légende; elle est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lis et porte un lion en cœur.

Arg. Diam. 0.30. Serrure, *Cabinet du prince de Ligne*, n° 105. — Trois exemplaires.

D. COMTÉ DE FLANDRE.

H. PHILIPPE LE BON.

17. PHS ꝛ DEI ꝛ GRA ꝛ DUX ꝛ BURG ꝛ COMES ꝛ
FLAND · Lion à gauche, assis sous un dais go-
thique ; des deux côtés le briquet de la Toison
d'or avec étincelles.

Rev. ✠ SIT ꝛ NOMEN ꝛ DOMINI ꝛ BENEDICTUM ꝛ
AMEN. Écu à sept quartiers sur une croix ailée et
ornée.

Or. Diam. 0.30. — Deux pièces.

18. PH'S · DEI · GRA · DUX · BURG · Z · COMES ·
FLAND · Armoiries remplissant tout le champ.

Rev. MONETA NOVA COMITIS · FLAND. Croix
portant en cœur une fleur de lis et cantonnée de
deux lions et de deux fleurs de lis.

Arg. Diam. 0.30. — Serrure, *Cabinet du prince de Ligne*,
n° 104. — Vingt-deux exemplaires.

E. COMTÉ DE HAINAUT.

19. PHS · DEI · GRA · DUX · BURG · Z · COM ·
HANONIE · Armoiries remplissant tout le champ.

Rev. MONETA NOVA VALENCENENCIS. Croix
pattée coupant la légende, cantonnée de deux fleurs
de lis et de deux lions, portant en cœur le mono-
gramme du Hainaut.

Arg. Diam. 0.30. Serrure, *Cabinet du prince de Ligne*,
n° 43. — Deux exemplaires.

F. COMTÉ DE HOLLANDE.

20. PHS · DUX · BURG' COM' FLAND' HES ·
HOL · Z · Le due assis sur un trône à six
fuseaux; il tient une épée de la droite, et de la
gauche l'écu à cinq quarts. Le tout dans un entou-
rage composé de demi-cercles ornés de trèfles à
l'extérieur.

Rev. XPC VINCIT XPI REGNAT XPC IMPERAT.

Croix à triples bandes, terminée par trois fleurs de
trèfle.

Or.

21. PHS · DEI · GRA · DUX · BURG · COM · HOLD ·
Z · Z · Armoiries remplissant le champ.

Rev. MONETA NOVA COM · HOLD · Z · ZE ·

Croix pattée coupant la légende, cantonnée de deux
lions et de deux fleurs de lis, portant en cœur un
astre.

Arg. Diam. 0.30. — Trois exemplaires.

G. ALLEMAGNE.

I. ARCHEVÊCHÉ DE COLOGNE.

I. THIERRY II DE MEURS (1414-1463).

22. THEODIC' AREPI' COLON'. Saint Pierre sous un
dais tenant un sceptre et une clef.

Rev. MON' NOV' RILENS'. Écusson écartelé de
Cologne et de Meurs dans un encadrement formé
par des lobes et des angles; au-dessus, l'écu de

Meurs ; à droite et à gauche deux autres écus, au bas une rosette.

Arg. Diam. 0 25. — Deux exemplaires.

23. THEODI AREPI COLONIEN. (Variétés avec THEODIR EPI CO ou THEORI AREP · COL). Saint Pierre sous un dais orné, à ses pieds, coupant la légende, l'écu de Meurs.

Rev. MONE NOVA RILE. Dans un encadrement formé de trois lobes et de trois angles (dans lesquels les écus de Trèves, de Mayence et du Palatinat), un écusson écartelé de Cologne et de Meurs.

Arg. Diam. 0.25. — Six exemplaires.

24. THEOD AREPI COLON. Écu écartelé des armes de Cologne et de Meurs, dans un encadrement formé de trois lobes et de trois angles dans lesquels les écus de Trèves, de Mayence et du Palatinat.

Rev. Saint Pierre sous un dais ornementé ; à ses pieds, l'écu de Meurs, autour : MCCCC XXXVII.

Arg. Diam. 0.25. — Un exemplaire.

25. THEODI EPI CO. Saint Pierre sous un dais ornementé.

Rev. MONE NOVA BUN (dans une autre BUNE). Écusson écartelé de Meurs et de Cologne dans un encadrement formé par trois lobes et trois angles ; dans les derniers les écus de Cologne, de Mayence et du Palatinat.

Arg. Diam. 0.25. — Deux exemplaires.

26. **THEODI AREPI CO?**. Saint Pierre sous un dais ; à ses pieds un écu de Meurs.

Rev. **MONE NOVA RILE**. Écu écartelé de Meurs et de Cologne, dans un encadrement comme ci-dessus ; dans les angles en haut les écus de Mayence et du Palatinat ; en bas une rosette. — Variété ; dans les trois angles du revers les écus de Trèves, de Mayence et du Palatinat. Mêmes légendes.

Arg. Diam. 0.25. — Trois pièces.

27. **THEODIC AREPI COLON**. Saint Pierre sous un dais ornementé.

Rev. **MON? NOV? BUNENS?**. Écusson écartelé de Cologne et de Meurs dans un encadrement à quatre lobes et à quatre angles, dans lesquels les écus de Mayence en haut, de Trèves et du Palatinat des deux côtés, en bas une rosette.

Arg. Diam. 0.25. — Deux exemplaires.

28. **THEOD . . . AREPI CO**. Saint Pierre sous le dais ornementé.

Rev. **MONE NOVA RILE**. Écusson écartelé de Cologne et de Meurs. Dans un encadrement trilobé, trois écus dans les trois angles qui alternent avec les lobes, Mayence, Trèves, celui d'en bas indéchiffrable.

Arg. Diam. 0.25. — Un exemplaire.

II. PALATINAT.

K. LOUIS, COMTE PALATIN, DUC DE BAVIÈRE (1442-1449).

29. LUDWIC. DUX BA. Le comte debout.
Rev. MONETA NOVA AUREA. Écu écartelé dans un encadrement, formé de trois lobes et de trois angles.

Or. Diam. 0.22. Florin d'or. — Un exemplaire.

30. LUDOVIC DUX B². Saint Pierre sous un dais ornementé.

Rev. MONE NOVA BACH². Écusson écartelé de Palatinat et de Bavière, dans un encadrement à trois lobes et à trois angles dans lesquels les écus de Mayence, de Trèves et de Cologne.

Arg Diam. 0.25. — Deux exemplaires.

L. FRÉDÉRIC LE VICTORIEUX (1449-1476).

51. FRID. C. P. R. DUX BA. Saint Pierre sous le dais ornementé.

Rev. MONE NOVA BACH². Écu écartelé de Bavière et du Palatinat, dans un encadrement à six angles : dans les trois grands, les écus du Palatinat et de Bavière ; dans l'angle inférieur, deux branches juxtaposées.

Arg. Diam. 0.25. Neuf exemplaires.

III. MONNAIES AUX TYPES DE SAINT-PIERRE, COMMUNES AUX
TROIS ÉLECTORATS ECCLÉSIASTIQUES DU RHIN, AVEC LE
MILLÉSIME DE 1443-1445.

52. *M.* Saint Pierre sous un dais, autour : ANO DNI
MCCCCXLV.

Rev. MONE NOVA BING. Écusson écartelé de
Mayence et, dans un encadrement à six
angles, alternativement grands et petits. Dans les
trois grands, les écus de Cologne, de Trèves et du
Palatinat.

Arg. Diam. 0.25. — Deux exemplaires.

55. Saint Pierre sous un dais, ANO DNI MCCCCXL.

Rev. MONE NOVA. Dans un encadrement à
six angles, l'écusson écartelé de Meurs et de Colo-
gne; dans les trois grands angles, les écus de
Mayence, de Trèves et du Palatinat.

Arg. Diam. 0.25. — Un exemplaire.

IV. ARCHEVÊCHÉ DE MAYENCE.

N. CONRAD III (1419-1434).

54. CONRADI EPI MA. L'électeur debout avec les
ornements pontificaux, bénissant de la main droite.
A ses pieds un écu écartelé.

Rev. MONETA NOVA AUREA BIN. L'écu de l'Élec-
torat dans un encadrement formé de trois lobes
alternant avec trois angles.

Or. Diam. 0.23. Florin d'or. — Une pièce.

Outre les pièces allemandes décrites ci-dessus, quelques autres sont trop mal conservées pour être tout à fait déchiffrables, savoir :

V. DUCHÉ DE JULIERS.

O. RAINAND (1402-1422).

Deux exemplaires.

P. ADOLPHE (1448).

Trois pièces.

VI. DUCHÉ DE BERG.

Q. GÉRARD DE JULIERS, QUI ÉPOUSA L'HÉRITIÈRE DE BERG.

Quatre pièces.

VII. DUCHÉ DE CLÈVES.

R. ADOLPHE.

Deux pièces.

CONJECTURES SUR L'ENFOUISSEMENT DE CE TRÉSOR.

« Ces monnaies embrassent, dit M. le docteur Glaesener, dans son susdit rapport, un espace de temps
« s'étendant du dernier tiers du xiv^e jusqu'au dernier tiers
« du xv^e siècle; et si nous retranchons une demi-douzaine de pièces qui ne se trouvent qu'une ou deux fois,
« cet espace de temps se resserre singulièrement et ne
« comprend plus que la première moitié du xv^e siècle. Il
« est probable que cette somme, assez considérable pour

« l'époque, fut enfouie vers 1450, époque à laquelle plu-
« sieurs seigneurs luxembourgeois, de même que la ville
« de Luxembourg, ne voulant pas reconnaître la suzerai-
« neté de Philippe le Bon, auquel Élisabeth de Goerlitz
« avait vendu ses droits sur le duché de Luxembourg, ce
« dernier se vit forcé de faire la conquête de son acqui-
« sition. »

Cette conjecture que nous soumettons à l'appréciation des numismates, nous semble fort ingénieuse, et nous paraîtrait admissible comme rapportant notre dépôt à un fait constaté par l'histoire, s'il nous était suffisamment prouvé que ce dépôt a été enfoui vers 1450. Mais en fait de dépôt numismatique, toutes les pièces, qu'elles se trouvent une ou plusieurs fois, doivent être portées en ligne de compte.

Nous ne saurions donc éliminer aucune de ces pièces, puisqu'il est constaté que toutes se sont trouvées ensemble dans le même dépôt.

Or, parmi les pièces examinées, il y en a de Théodoric, archevêque de Cologne (1414-1465), de Frédéric, comte palatin du Rhin (1449-1476), de Philippe le Bon (1450-1472).

Comme ces monnaies ne portent pas de date, à l'exception de quelques-unes, il n'est guère possible de dire avec précision quelle est la dernière limite chronologique.

Le dépôt ne peut pas être postérieur à 1476, car il s'y serait probablement trouvé des monnaies de Charles le Téméraire, de Marie de Bourgogne, dont cependant aucun exemplaire n'est venu à notre connaissance.

D'un autre côté, nous savons que Philippe le Bon prit Luxembourg le 21 ou le 22 novembre 1443 et que probablement dès lors les hostilités ont cessé.

Nous nous permettons de citer à côté de cette première conjecture, une autre que nous fondons sur un fait historique qui s'est passé vers la fin de ce même siècle, dans la principauté de Liège.

Aux années qui suivirent l'assassinat de l'évêque Louis de Bourbon, il y a eu dans la principauté de Liège des troubles prolongés et dont le règne de son successeur Jean de Horn fut longtemps agité (1). A cette époque, tout le pays de Liège était parcouru par les partisans de Jean de Horn et par ceux de la famille de Lamark, et le pillage et l'incendie menaçaient sans relâche les malheureux habitants. Les hostilités s'étendirent même au delà des limites de la principauté. Guillaume d'Arenberg, comte de Lamark, s'était avancé dans le Luxembourg, mais pour des raisons majeures, il se borna à la prise de Virton et de Carignan (2). Il ne serait donc pas étonnant de voir qu'à cette époque désastreuse, des malheureux habitants de ce pays furent obligés de fuir le sol natal, dans l'espoir de trouver un peu de sûreté dans des contrées voisines.

La vallée de l'Attert aura pu paraître un asile favorable à l'un de ces fugitifs. Peut-être aussi les habitants de notre pays même, voisins de la principauté de Liège, jugèrent à propos de se garantir contre des attaques imprévues.

A l'appui de cette supposition, nous citerons une

(1) PERREAU, *Revue de la numismatique belge*, 4^e série, t. III, p. 362.

(2) DEWEZ, *Histoire de la principauté de Liège*.

découverte numismatique décrite par M. A. Perreau, dans la *Revue numismatique belge*, page et tome indiqués ci-dessus. La découverte à laquelle nous recourons ici pour trouver un point de comparaison a été faite, en 1859, dans la commune de Nederhain, qui dépendait autrefois de la seigneurie de Hamal. Les monnaies décrites dans ce travail ne dépassent pas la fin du xv^e siècle. Il y a des monnaies de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, ce qui peut nous conduire à l'année 1482.

Dans tous les cas, aucune des monnaies de ces deux dépôts ne dépasse la fin du xv^e siècle, et les luttes désastreuses dans la principauté de Liège se sont étendues jusqu'en 1484, année à laquelle fut conclue la paix à Tongres (1).

D^r A. NAMUR,

Professeur-bibliothécaire à Luxembourg, membre de la Société royale de numismatique belge.

(1) DEWEZ, *Histoire de la principauté de Liège*. « Enfin d'Arenberg, réduit à l'extrémité, consentit à faire la paix. La ville de Tongres fut désignée pour le lieu des conférences. Cette paix fut conclue le 22 mai ou, selon Fisen, le 22 juin 1484.